

COMPTE RENDU CE ORDINAIRE PARIS EST DU 26 Août 2015

Chiffre d'affaires du mois de Juin 2015 et informations sociétés

Approbation du procès verbal de la réunion de CE du 23 Juin 2015

Pour: 12 Contre: 0 Abstention: 3 Avis CE Favorable

Point sur les livraisons de la rentrée scolaire

Les élus CFDT remontent que les dernières vagues de livraisons sont arrivées en magasin avec une semaine et 10 jours d'avances ce qui encombre les réserves.

La direction prend note et contactera la logistique car les dates de livraisons devaient être respectées.

Les élus CFDT font aussi remonter que les magasins sont encombrés par une livraison de vélos en nombre important.

Consultation des membres du CE sur le projet de modification des horaires du magasin de Coupvray

Pour: 6 Contre: 9 Abstention: 0 Avis CE Défavorable

Consultation des membres du CE sur le projet de modification des horaires du magasin de St souplets

Pour: 6 Contre: 9 Abstention: 0 Avis CE Défavorable

Combien un magasin peut-il prendre au maximum de contrat de professionnalisation suivant l'importance de celui-ci?

La direction indique avoir demandé aux directeurs de magasin d'embauchés 5% de contrat Pro sur une année dû aux obligation légales. Cependant certains magasins étant plus difficiles d'accès que d'autres il se peu que certains magasins ne peuvent accueillir que 2% de contrat Pro donc d'autres magasins peuvent en prendre plus pour compenser.

Point sur la journée de solidarité

Les élus CFDT ont remarqués que les demandes des employés n'ont pas été respectées et que certains employés ayant fait des heures supplémentaires ce sont vu retirer des CP ou RTT.

La direction explique qu'elle a remarqué le problème qui est dû au nouveau logiciel paie.

+ Chiffre des magasins pour la journée du 14 Juillet et du 15 Août de 9h à 13h et de 13h à 20h

Distribution de documents

+ En cas d'arrêt maladie survenant durant les congés, les CP ou RTT sont-ils reportés?

La direction indique que lors d'un arrêt maladie survenu pendant les congés il n'y a aucun report de CP ou RTT. Par contre si la période de reprise est supérieure à la date de retour alors celui-ci est repoussé en fonction de l'arrêt et si un arrêt survient avant les CP ceux-ci débutent à la fin de l'arrêt.



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

OU SUR

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>